

(suite de la page 1) → Et des rétablissements de courant pour ceux qui ne peuvent plus payer, des passages de compteurs de foyers en tarif heures creuses en pleine journée. Le 21 encore des grévistes tentent d'entrer cagoulés dans la tour EDF de la Défense. Charge des CRS. Négociations interrompues.

> Manif tamoule à La Chapelle

Le 20 avril à La Chapelle à Paris, une manif tamoule, pacifique habituellement, à tournée à l'affrontement avec les flics. La communauté tamoule se mobilise depuis plusieurs mois pour alerter sur l'oppression et le massacre des tamouls au Sri Lanka par les Cinghalais au pouvoir depuis l'indépendance, et qui s'est intensifié ces derniers mois. Elle appelle à une intervention de l'UE pour un cessez-le-feu. Ce jour, les tamouls sont descendus spontanément dans la rue suite à une offensive meurtrière là-bas. Après avoir bloqué le carrefour en s'asseyant, les quelques centaines de personnes se sont faites gazées et tabassées violemment par les flics pour les faire dégager. Sans tendre l'autre joue, la dispersion dans les rues adjacentes a viré en émeutes : renversement de poubelles, voitures, bus et keufs caillassés pendant plusieurs heures. Les flics étaient dépassés. Après un paquet d'arrestation et un quadrillage du quartier, la tension est retombée. Peut-être aussi parce que les tamouls manifestaient seuls. Pleins de monde n'arrêterait pas d'affluer mais restait spectatrice. Sans doute difficile de faire autrement, mais cela aurait été un joyeux bordel si tout le monde s'y était mis. 210 arrestations dont 164 GAV, 17 déférés au parquet et 88 convoqués pour plus tard.

<http://resistons.lautre.net/>

infos pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

> **Police-Milice** Des « citoyens » peuvent maintenant devenir « Volontaire de la police nationale ». Des sortes de milices où l'âme délatrice de certains pourra s'épanouir. En Italie, ces milices existent déjà depuis 1997. Des rondes sont nées dans le nord de l'Italie, chez des militants de la Ligue du Nord, un parti de droite xénophobe, qui après avoir demandé plus de flics s'est dit qu'on était pas mieux servi que par soi-même. Appuyée sur un discours très territorialiste, l'idée de se défendre eux mêmes sur leur territoire en découle (« les patrons chez nous », les immigrés sont des criminels, et le Sud de l'Italie pauvre n'a qu'à se démerder tout seul). Ces milices vont être légalisée par la Ligue au pouvoir à présent. La loi du « pack sécurité » permet à des ex-flics, ex-militaires ou des citoyens de patrouiller la nuit dans les rues. En France, le schéma est inverse, l'initiative ne vient pas des civils. Sous prétexte de rapprocher la police et la population, l'Etat essaye d'infiltrer toujours plus les flics dans tous les recoins de la société. Paraît que ça marche pas beaucoup mais c'est déjà trop. Point commun entre la France et l'Italie, les bleus sont contre. Des sous-flics bénévoles, ça rabaisse le métier des « vrais », n'importe quel con peut le devenir.

> On lâche pas !

Le mardi 7 avril, Moïse Diakité et Ali Diallo comparaissaient à Paris en appel de la dernière demande de mise en liberté qui leur avait été refusée. Leur maintien en détention a été confirmé. Cela fait dix mois qu'ils sont en taule, sans date de procès. Avec Mahamadou Dramé ça fait trois inculpés encore en « préventive » sur les huit de la révolte de Vincennes. Écrivez-leur : Moïse Diakité, écrou n° 369111 H / Ali Diallo, écrou n° 367347 / Mahamadou Dramé, écrou n° 367337 / Maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis, 7 allée des Peupliers, 91700 Fleury-Mérogis. L'État veut faire des exemples. Comme à Bordeaux où quatre personnes sont incarcérées à Gradignan suite à l'incendie du camp de rétention en janvier. Comme à Toulouse où trois personnes ont été emprisonnées après un début de feu dans le camp de Cornebarrieu en février.

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°75 - mai 2009

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Oui à la course à l'échalote !

« Quant au risque de surenchère, il n'y a aucun intérêt à une forme de course à l'échalote concernant les formes de luttes » a déclaré Thibault. Pour Maryse Dumas, responsable CGT des « secteurs de lutte », idem : les actions violentes des travailleurs sont des « impasses ». Et Fillon félicite les « organisations syndicales qui, elles, sont extrêmement responsables... face à la violence qui ne débouchera sur rien ». Bonne nouvelle : une partie de la population jusqu'ici plus calme est en train de se débarrasser comme d'une chemise sale de la légalité. Face à près de 3 000 chômeurs de plus chaque jour, l'embrouille habituelle des journées d'action, même unitaires, ne fait plus illusion. Il y a des tentatives de construire un véritable rapport de force indépendant. Sarkozy, à Nice, dans son discours de lancement de la campagne des européennes, a ressorti la vieille ficelle de sa réussite : le danger de l'insécurité et de l'immigration. Mais il ne suffit plus de pointer du doigt les habitants des quartiers populaires. Car, le pouvoir réussira-t-il à karchériser « racailles » et « prolos » si jamais ils se mettent à la course à l'échalote ensemble ?

Cas exemplaires. Le 29 janvier à Auxerre les ouvriers en grève contre la fermeture de l'usine Fulmen (batteries) contraignent le patron à manifester avec eux avec un tee-shirt portant le nombre d'ouvriers licenciés. Le 24 mars, le directeur industriel France de 3M Santé (aérosols, comprimés, patches) est séquestré pendant 30 heures jusqu'au lendemain par les ouvriers en grève illimitée depuis quatre jours contre l'éjection de 110 d'entre eux (au final : plancher d'indemnités de 30 000 euros par personne, congé mobilité de 15 mois, report des licenciements à novembre 2010). Le 21 avril à Compiègne, suite au refus du tribunal administratif de notamment suspendre la fermeture de l'usine Continental, 2 à 300 grévistes saccaquent la sous-préfecture et la guérite d'accueil de l'usine. Le 9 avril à Thonons-les-Bains, des grévistes du groupe Rencast remettent dans le fourneau en fusion 3 400 pièces d'aluminium destinées à Renault et 80 % de la production destinée à PSA le lendemain. Reprise du travail le 14 contre une prime de 30 000 euros, les indemnités, le paiement des jours de grève. Depuis deux mois, grève chez EDF et GDF Suez pour une prime de 1 500 euros et une augmentation mensuelle de 5 %. Le 21 avril en Île-de-France, des milliers de coupures d'électricité ou de gaz, dans les foyers en fin de soirée, dans un Carrefour des Yvelines, des radars coupés en Seine-et-Marne. → (suite en page 4)

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Le flicage des mômes avance

Depuis 2005 près de 200 établissements scolaires sont équipés du système de biométrie RCM (Reconnaissance du Contour de la Main) pour permettre d'accéder à la cantine. On nous assure qu'il ne laisse pas de trace, à voir. En tous cas elle habitue les jeunes à accepter le principe du fichage même pour manger leurs frites. À Rouen tout le monde ne se laisse pas faire. La municipalité de gôche a monté un «comité éthique» censé cautionner l'installation massive de la vidéosurveillance. Un Collectif qui regroupe plusieurs organisations refuse d'y siéger. Car logiquement, il considère qu'on ne peut pas être opposé aux caméras de surveillance et les cautionner sous le prétexte d'en encadrer leur utilisation.

➤ SUR LE VIF

Violence policière au quotidien dans le 93

Trois flics de la BAC accusent quatre jeunes de vol de scooter. «... les jeunes refusent de se faire menotter, la tension monte. C'est alors que des grands de la cité interviennent, ils se battent contre les policiers de la BAC ce qui laisse aux jeunes le temps de filer. [...] L'un d'eux rentre dans un immeuble et trouve refuge chez l'un de ses amis, mon frère. [...] Les policiers ayant menacé le jeune homme en sa présence, mon père refusa catégoriquement toute coopération avec les forces de l'ordre. Voyant cela, les policiers menacèrent alors de faire venir les chiens qui allaient tout mordre ainsi qu'une équipe afin de perquisitionner le domicile, ce qui aboutirait à l'arrestation de toute la famille, et qu'ils lui laissaient seulement 5 minutes pour faire sortir le jeune avant d'intervenir.» Extrait d'un témoignage à lire sur <http://resistons.lautre.net/spip.php?article411>

«Retour de pare-choc»

Un motard est mort le 30 avril après une course-poursuite avec une voiture de flics. Ayant grillé un feu à Porte de la Chapelle à Paris, une voiture de la BAC l'a pris en chasse et a poursuivi la grosse cylindrée jusqu'à Pierrefitte-sur-seine (93). Allant très vite, le motard n'a pas vu une voiture s'engager sur la nationale et l'a percuté de plein fouet. Quand les mecs de la BAC sont arrivés, ils n'ont pu que constater la mort du motard, mais, stupéfaction, il était lui-même un schmit ! À part ça, combien en banlieue ont perdu la vie après des chutes en moto causées par des courses-poursuites et des coups de pare-chocs de voitures de la police.

La Taser mitraille !

Taser vient de sortir une «mitraille» permettant de «neutraliser» un groupe de personnes qui voudrait s'approcher d'une zone en particulier. Plusieurs de ces «mitrillettes» peuvent être disposées de façon à couvrir une très grande zone. Elles pourront être très utiles pour maîtriser toutes ces bandes de jeunes qui empêchent la France de dormir tranquille... Petit rappel il y a encore eu des morts aux Etats-Unis suite à l'utilisation du Taser, on voit ce que cette mitraille peut provoquer.

Une simple amende pour un trou dans le cœur

Mars 2005, quartier de la Goutte-d'Or à Paris, un policier en civil veut interpellé Balé Traoré, 19 ans, qu'il soupçonne de dealer. Il s'approche de sa voiture et lui tire une balle dans le cœur alors qu'il est désarmé (Résistons n° 29, avril 2005). Pour ce que la police et la justice ont considéré comme une «négligence», le flic, qui n'a jusque-là jamais été sanctionné ni suspendu, a été simplement condamné à payer une amende de 1 200 euros.

La GAV tue

Dans un commissariat de Rouen un homme de 22 ans a été retrouvé mort au petit matin dans la geôle où il avait passé la nuit. À la Baule, c'est un homme de 43 ans qui est mort dans une

cellule de dégrisement. Le premier aurait été vu trois fois par des médecins qui lui ont à chaque fois prescrit des médicaments alors que le second n'aurait été vu par un médecin qu'après avoir sombré dans un coma éthylique profond. Excès ou défaut de soins, une seule chose est sûre : la GAV tue.

Résistance aux «patrouilles normales»

À Tours, dans le quartier de la Rabâterie, «il n'y a pas d'augmentation de la délinquance en ce moment» mais il est «normal» que les flics y patrouillent selon le commissaire Gallot. Tout le monde n'en juge pas ainsi : ce soir-là, un garçon a fortement exprimé son désaccord avec cette pratique. Les flics ont voulu le contrôler. Trente autres jeunes sont alors venus à la rescousse et le tout a fini en affrontements. La forte tête à l'origine de l'évènement a été interpellée et passera devant le juge pour «outrage et rébellion» en juin.

Le vice de procédure, ça paye !

Le 24 avril au TGI de Lyon, le juge a annoncé la nullité des procédures à l'encontre des trois interpellés lors des affrontements entre flics et manifestants contre le Forum Biovision le 9 mars dernier (<http://rebellyon.info/article6113.html>). Le procureur avait requis 1 à 3 mois de prison avec sursis pour rébellion, violence et violence avec armes. Nullité donc pour non-respect de l'avocat choisi, (art. 63-4 du code de procédure pénal). En garde-à-vue, tous avaient demandé à rencontrer leur avocate, or il a pu être prouvé que la police n'avait à aucun moment, ni à la 1^{ère} heure, ni à la 20^{ème}, pris contact avec cette avocate.

Cagoule

1 500 euros pour le manifestant non-identifiable – mais qu'est-ce au juste ? une cagoule, un keffieh, des lunettes noires ? – et 3 000 euros en cas de récidive dans un délai d'un an. Voilà en substance le contenu du décret préparé par la ministre de l'intérieur s'inspirant de la législation déjà en place dans d'autres pays euro-

péens. En Allemagne une loi de 1985 prévoit jusqu'à un an de prison pour les protestataires manifestant « dans un accoutrement ou avec des ustensiles destinés ou à même d'empêcher que soit constatée leur identité ».

Dans le même temps, certains cognes encaoulés continuent leur sale besogne, récemment à Tarnac avec la PJ anti-terroriste, mais aussi plus violemment et régulièrement dans les prisons avec les ÉRIS (Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité) qui répriment à coups de matraques, Taser, etc., le moindre désordre, la moindre expression de colère comme le refus de réintégrer sa cellule ou de subir une fouille intégrale.

Grande première

En mai, 500 détenus doivent être transférés des prisons lyonnaises St-Paul, St-Joseph et Montluc vers la nouvelle maison d'arrêt de la zone industrielle de Corbas. Le groupe Eiffage l'a construite et reste propriétaire des murs. Cette nouvelle née de la collaboration public-privé s'étend sur 34 000 m². Deux miradors de 18 mètres de haut dominant la cour où des filins anti-hélicoptères ont été tendus. « Prévenus » et condamnés sont séparés pour la première fois. Des sous-traitants assureront la restauration et la blanchisserie. Et puis, douche, télé et frigo dans chaque cellule de 10 à 13 m². Salles de musculation, terrains de sport, salon de coiffure, ateliers de travail. Et puis, potences soutenant les télévisions supprimées et porte-manteaux réduits au minimum. Il s'agit de prévenir les suicides... Difficile d'aménager confortablement la séquestration perpétuelle, la mort lente. Rien n'y fait. Le 24 avril, un homme de plus est mort dans la taule de Mont de Marsan (40). La 52^e « mort suspecte » ou suicide connu en taule en 2009.



Un camp No Border à Calais 23-29 Juin

Contre l'enfer vécu par les réfugiés dans la région. Pour créer des liens avec les habitants du coin. Pour la liberté de circulation, la fin des frontières et des contrôles migratoires. <http://calaisnoborder.eu.org/>